

LE RÉSEAU FNAB



Qu'est ce que la FNAB ?

Créée en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France.

Au-delà de son objectif d'organisation, de représentation et de défense des agriculteurs biologiques, la FNAB agit pour un développement cohérent, durable, et solidaire du mode de production biologique.

Son réseau se compose d'une fédération nationale, de groupements régionaux et départementaux (90 structures et 10 000 paysans bio adhérents). Ce sont 300 animateurs, conseillers et techniciens, au service de l'agriculture biologique d'aujourd'hui et de demain.

Le réseau FNAB et la protection de l'eau

La FNAB et son réseau mènent plusieurs actions sur la thématique de la protection de l'eau et les projets de territoire autour de l'agriculture biologique.

Le groupe de travail national Eau & Bio

La FNAB coordonne depuis 2007 un groupe de travail ouvert et collaboratif à l'échelle nationale.



Ce groupe de travail poursuit les objectifs suivants :

- Faciliter la mise en œuvre du Programme Ambition Bio 2017 et de la lutte contre les pollutions diffuses de l'eau.
- Partager l'information, relayer et communiquer sur la thématique Eau & Bio (notamment au sein de chaque structure membre), suivre les projets des membres sur la thématique,
- Suivre l'évolution des actions mises en œuvre dans le cadre des différents programmes concernés : Programmes de Développement Rural Régional (PDRR), programmes d'interventions des Agences de l'Eau, Ecophyto, etc.
- Être force de propositions dans le cadre des politiques publiques de l'eau ou interagissant avec ces dernières.
- Suivre le déploiement de l'agriculture biologique sur les zones à enjeu eau (sites pilotes Eau & Bio en particulier).

Le réseau des sites pilotes Eau & Bio

Le réseau des sites pilotes Eau & Bio, animé par la FNAB depuis 2010, est un réseau de co-production,

d'expérimentation et d'innovation. Il réunit les territoires les plus innovants et engagés dans le développement de l'agriculture biologique en lien avec l'enjeu eau. C'est un outil d'accompagnement et d'échanges entre les territoires autant qu'un moyen de production de références locales sur la protection de la ressource en eau par le développement de l'agriculture biologique.

[Le réseau des sites pilotes, qu'est-ce que c'est ?](#)

Le dialogue territorial

La FNAB mène depuis 2013 une action sur le dialogue territorial comme levier de mobilisation des parties prenantes et de réussite des programmes de protection de la qualité des eaux, qui se traduit par l'organisation de séminaires et de formations, et l'accompagnement d'expérimentations locales.

Agriculture biologique et développement local

Par ses impacts transversaux, l'agriculture biologique est une opportunité pour le développement des territoires et réciproquement, les collectivités locales disposent des compétences et outils de planification pour développer l'agriculture bio dans le cadre de leurs politiques territoriales de développement durable.

Forte de ces constats, la FNAB, en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et l'Association des Maires de France, a élaboré un [portail documentaire](#) visant à promouvoir et accompagner la transversalité dans les projets de développement territorial de l'agriculture biologique, composé de 32 fiches thématiques : monographies de territoires, fiches outils, fiche de recommandations méthodologiques, fiches actions. D'autres actions sont également réalisées dans la lignée de ce guide : formations, séminaires nationaux et en région, etc.

Accompagnement des changements de pratiques agricoles et protection de la ressource en eau

Le réseau FNAB accompagne les changements de pratiques agricoles, notamment sur les zones à enjeu eau (captages, bassins versants) :

- Accompagnement des producteurs bio, en conversion et conventionnels : sensibilisation, formation et transfert de pratiques, diagnostic de conversion et simulation technico-économique, appui technique, etc.
- Accompagnement des installations en agriculture biologique : appui aux porteurs de projet tout au long de leur parcours, de l'émergence du projet au suivi post-installation.
- Organisation des filières pour assurer des débouchés : circuits de proximité, circuits longs, restauration collective, etc.
- Accompagnement des projets de développement territorial de l'agriculture biologique.